

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW : code 01

Le DPCP met en garde la population contre des appels téléphoniques frauduleux

Québec, le 15 novembre 2019 – Le [Directeur des poursuites criminelles et pénales \(DPCP\)](#) a été informé d'appels téléphoniques frauduleux affichant le nom du DPCP et le numéro du point de service de Montréal.

Lors de ces appels automatisés, les citoyens reçoivent un message téléphonique en anglais dans lequel une personne affirmant travailler pour le DPCP les menace de poursuite et leur demande de fournir leur numéro d'assurance sociale (NAS). Pour ce faire, ils sont invités à appuyer sur la touche 1 du clavier de leur téléphone afin de parler à un commis.

Ces appels ne proviennent pas du DPCP. Si vous recevez un tel appel, ne donnez aucun renseignement personnel et raccrochez. En aucun temps, le DPCP ne demande à un citoyen des renseignements personnels tels qu'un NAS par téléphone.

Les personnes victimes d'appels frauduleux sont invitées à signaler l'incident à leur service de police local et au [Centre antifraude du Canada](#) au 1 888 495-8501.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales

Le DPCP fournit, au nom de l'État, un service de poursuites criminelles et pénales indépendant, contribuant à assurer la protection de la société, dans le respect de l'intérêt public et des intérêts légitimes des victimes.

- 30 -

Source :
M^e Jean Pascal Boucher
Porte-parole
Directeur des poursuites criminelles et pénales
418 643-4085